

VIA LE SDÉ

Montréal, le 16 juin 2020

Paule Hamelin Associée
Ligne directe : 514-392-9411
paule.hamelin@gowlingwlq.comAdjointe :
Tél. : 514-878-9641 p. 65254**Me Véronique Dubois**
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2**Objet : ÉNERGIR – DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-4008-2017 – ÉTAPES B ET C
Notre dossier : L153570003

Chère consœur,

Pour donner suite à la décision D-2020-057 de la Régie et à la correspondance d'Énergir du 9 juin 2020, la présente a pour but de vous informer que nous n'avons pas de commentaires à formuler quant à la procédure proposée par Énergir pour l'approbation de contrats spécifiques ne cadrant pas avec les caractéristiques de contrat de fourniture GNR décidées par la Régie à l'Étape B.

Pour ce qui est de la suite de l'étape C, nous comprenons qu'Énergir prévoit déposer sa preuve en juillet 2020 et compte tenu qu'il s'agit d'une nouvelle étape dans ce dossier, nous demandons respectueusement à la Régie de bien vouloir accepter que cette nouvelle étape du dossier soit assujettie au *Guide de paiement de frais des intervenants 2020*.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.Paule Hamelin
PH/st